
**Comment ne pas perdre de vue
les Droits des Enfants dans ce
contexte de crise sanitaire,
de confinement et de
déconfinement ?**

Mai 2020

I.	INTRODUCTION	3
II.	IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE COVID-19	4
A.	CÔTÉ FAMILLES	6
B.	COTE PROFESSIONNELS.....	9
C.	CÔTÉ ENFANTS	10
III.	LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT.....	11
A.	LA CIDE ET LES BESOINS DES ENFANTS	12
1.	<i>Conséquences générales de la crise pour les enfants</i>	<i>14</i>
2.	<i>Focus sur le vécu émotionnel des enfants durant la crise.....</i>	<i>23</i>
IV.	VERS UN NOUVEL ÉQUILIBRE DES DROITS : UN CADRE AU SERVICE DES DROITS DES ENFANTS DURANT LA CRISE.....	26
A.	LA STRUCTURATION DE L'ESPACE	27
B.	LA STRUCTURATION DU TEMPS.....	28
C.	LA STRUCTURATION DES RELATIONS	29
V.	RECOMMANDATIONS ET POINTS D'ATTENTION POUR LA PERIODE DE DECONFINEMENT	30
A.	DU CÔTÉ DES FIGURES ÉDUCATIVES PRIVÉES (TOUS CEUX QUI -DANS ET AUTOUR DU NOYAU FAMILIAL- SONT SIGNIFICATIFS POUR L'ENFANT).....	30
B.	DU CÔTÉ DES FIGURES ÉDUCATIVES PUBLIQUES	31
C.	DU CÔTÉ DES INSTITUTIONS.....	32
VI.	CONCLUSION	34

I. Introduction¹

Le contexte de vie actuel imposé par les mesures sanitaires mises en place dans la lutte contre le COVID 19, engendre différentes réflexions suite à l'actualité.

Cette épidémie de Covid-19 touche tous les continents² et rappelle à l'Humanité que la mort ne fait pas de distinction d'ethnie, d'âge et de statut social. Même si, comme l'indique l'article 1 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme³ « *Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droit. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité* », elle nous rappelle que devant une égalité face à la menace se cache des inégalités quant aux conséquences ... La densité de population, les conditions de vie sociale et l'accès à des services de soin accentuent les risques d'être touchés et les conséquences en cas de contamination.

Elle rend aussi visible et exacerbe des questions et tensions préexistantes, souvent sous forme latente au sein de notre société quant à, par exemples, la place des enfants au sein de celle-ci et son rôle vis-à-vis d'eux, la place et le rôle des différentes figures éducatives qu'elles soient institutionnalisées ou non, l'attention portée à la qualité de la relation parents/enfant.

Les mesures de confinement ont amené à se centrer sur des fonctions dites « essentielles » pendant la crise sanitaire. La recherche médicale et les métiers du Care sont remis en évidence : le secteur hospitalier (médecins infirmiers, chercheurs...), les aides-soignants dans les maisons de retraite, les infirmières à domicile, différents services d'aides aux plus démunis, les accueillants, ... Cela suscite la solidarité, avec l'idée de la protection des uns et des autres.

La crise a modifié plus fondamentalement l'ordre des valeurs de notre société et sans doute est-ce une opportunité pour refonder cette dernière sur d'autres bases.

La préservation de la santé physique de tous engendre des mesures imposées à tous (le respect de la distanciation physique, de règles d'hygiène, du principe de silo puis du principe de bulle dans l'organisation des groupes, etc). Cela induit un bouleversement des repères tant pour les adultes que les enfants, les relations « enfants-parents-professionnels » sont aussi directement concernées, chaque partie étant influencée par ce que vivent les autres. Inévitablement, cela se traduit au quotidien dans des comportements différents, de nouvelles attitudes nécessaires au bien-être de tous et à l'épanouissement des enfants.

Car en effet, sans compter les difficultés pré-existantes liées leur contexte familial, les enfants sont touchés au premier chef : accès restreint ou à distance à l'enseignement pour les enfants et les adolescents,⁴ pas de possibilité d'accès ou limites importantes dans l'accès aux loisirs, à la culture, séparation de leurs groupes de pairs ainsi qu'aux réseaux intra et extra familiaux qui composent le maillage sur lequel ils peuvent appuyer pour se développer et s'épanouir.

Or, pour garantir le développement harmonieux des enfants et leur assurer une santé globale, une multitude de dimensions, toutes autant importantes, sont à prendre en considération : le lien de confiance avec des adultes, les possibilités d'exploration de son environnement, le lien avec les autres

¹ Ont contribué à la rédaction de cette note : Luc Bourguignon, Chafia El Mimouni, Laurence Marchal, Aurore Michel et Gaëtane Rosé.

² Sauf l'Antarctique.

³ Le 10 décembre 1948, les 58 États Membres qui constituaient alors l'Assemblée générale ont adopté la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme à Paris.

⁴ Dans cette introduction, nous ne détaillons pas les différentes phases « confinement-déconfinement »

(enfants et adultes) en sont des exemples. Pour l'enfant, comme pour tous les êtres humains d'ailleurs, le lien lui est autant nécessaire que la nourriture ou les médicaments.

Ces mesures sanitaires viennent ainsi questionner le respect des droits de l'enfant (Convention Internationale des Droits de l'Enfant⁵) et le Code de Qualité de l'Accueil⁶ (pour les lieux d'accueil de l'enfance).

Il apparaît donc important de prendre en compte cet impact pour pouvoir maintenir au mieux la mise en œuvre de l'ensemble de ces droits de natures diverses, tendre à nouveau vers un équilibre aujourd'hui et jusqu'à la sortie de la crise.

Le cœur de la réflexion qui vous est proposée dans ce document est le suivant : comment, suite au confinement ainsi que dans les différentes phases de déconfinement, s'assurer que les droits des enfants soient maintenus ou développés alors que la crise entraîne des changements dans le champ de la parentalité (expérience et pratique), des modifications dans le rapport aux autres figures éducatives (liens distendus, restriction des relations), et un changement potentiel du rôle des institutions (risque d'un glissement vers un repli sur les normes liées à la protection sans nécessairement de participation) ?

Dans un premier temps seront présentés comme cadre à la réflexion, d'une part, le contexte de crise et ces mesures sanitaires et, d'autre part, la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

Cette note souligne ensuite l'impact de cette crise sur les enfants, remet en évidence certaines nécessités pour le développement harmonieux de chacun et tous les enfants.

Des propositions mises en œuvre sur le terrain, différents possibles sont également relevés pour tenter de ramener l'équilibre entre les différents droits de l'enfant. Enfin, de cette réflexion émergent des recommandations que le lecteur trouvera en fin de document.

Cette réflexion se veut ouverte, évolutive. Dans le document, des encarts invitent le lecteur à ajouter ses propres exemples et réflexions. Ceux-ci peuvent être transmis à psychopeda@one.be.

II. Impacts de la crise sanitaire COVID-19

A l'heure où ce texte est écrit, différentes mesures sanitaires ont été prises par le gouvernement fédéral afin de préserver la population de la propagation du COVID-19. Ces mesures telles que les règles d'hygiène de base (qui ne sont pas intégrées de la même manière par tous), le confinement suivi des phases de déconfinement ainsi que la demande de respecter des distances physiques entre personnes évoluent au fur et à mesure des découvertes scientifiques. En plus de ces mesures officielles, les situations auxquelles doivent faire face les professionnels de la santé dans les hôpitaux mais aussi les experts en santé publique amènent à recommander d'autres comportements (port du masque, limitation du nombre de personnes dans les espaces de vie collective, ...).

Les messages relatifs à ceux-ci peuvent apparaître comme peu concertés, divergents car des changements / des évolutions interviennent en fonction des données scientifiques et médicales connues par rapport à la gestion de cette crise sanitaire : « *tout le monde peut être contaminé, ou une partie seulement, il y a des porteurs sains, et des asymptomatiques, certains seront dépistés,*

⁵La Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), ou Convention relative aux droits de l'enfant, est un traité international adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies, le 20 novembre 1989.

⁶ Arrêté du gouvernement de la Communauté française fixant le Code de Qualité de l'accueil, 1999, 2003

d'autres auront consulté un docteur et seront traités ou hospitalisés, d'autres invités par téléphone à rester confinés durant huit jours lorsqu'ils commencent un « rhume », ...

L'ensemble de ces mesures et orientations est pris au bénéfice de la lutte contre la propagation de virus et de la santé physique de tous et en même temps, impacte drastiquement le champ des libertés individuelles.

Rappelons que selon la définition de l'OMS, « **la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité** ».

Dès lors, il est indispensable de prendre en compte l'ensemble des dimensions (sanitaire, psychopédagogique, organisationnelle, ...) pour qu'aucune ne soit à l'arrière-plan et voir ce qui est à ajuster, à assouplir, ... car le risque sous-jacent est d'accentuer le « tout sanitaire » et de reléguer d'autres dimensions comme moins importantes.

De l'importance des liens chez les jeunes enfants

Dans les années 40, le psychiatre et psychanalyste d'origine hongroise R. Spitz⁷ réalise des observations filmées dans des institutions américaines concernant des enfants placés. Il les compare avec d'autres films réalisés par ses soins dans le contexte de prisons où des mères s'occupent de leur jeune enfant. Il constate que les enfants avec leur mère se développent mieux qu'en institution. Les soins de type « nursing » sont prodigués dans les orphelinats dans une vision très hygiéniste⁸, technique et peu investie. Ces enfants étant en rupture de contact avec leur figure d'attachement principale, il observe dans les soins une pauvreté, voire une absence, dans les échanges verbaux et non verbaux par les nurses. Après quelques mois, ces enfants souffraient de carences affectives graves. Ils manifestaient des symptômes de retrait, de désintérêt, d'atonie. Sans être contenu et porté par une relation chaleureuse, investie et bienveillante, ils n'étaient pas « nourris » psychologiquement et certains se laissent mourir. Après 4 mois, les effets apparaissent comme irréversibles. Ces enfants tombent alors dans une dépression morbide. R. Spitz appelle cette dépression le syndrome d'hospitalisme. Les travaux de Spitz ont été une étape importante vers la construction de la théorie de l'attachement (Bowlby, ...).

Face à des situations similaires d'enfants de 0 à 3 ans grandissant en institution, les travaux réalisés par la pédiatre Hongroise Emmi Pikler (1902-1984) et son équipe de la pouponnière de Loczy ont permis l'émergence de connaissances fondamentales sur les compétences des jeunes enfants ainsi que sur les pratiques professionnelles qui les sous-tendent. Les données sur lesquelles se sont appuyés les résultats ont été recueillies sur base de l'observation fine des enfants accueillis ainsi que sur une analyse permanente et dans les moindres détails des gestes et actions que les professionnels posent pour répondre au mieux aux besoins des enfants. Celles-ci ont mis en avant l'importance, pour un développement harmonieux des enfants, d'assurer une sécurité affective au travers de la qualité des soins donnés, des repères instaurés, de la continuité mise en place, du respect du rythme propre à chacun ainsi que la possibilité de développer une activité autonome par l'enfant

Du lien avec les familles...

Jusque dans les années 60 -70 (et parfois encore 80), les crèches disposaient de guichets à l'entrée : pour éviter tout risque de contamination, les parents déposaient leur enfant à cet endroit sans pénétrer dans les espaces de vie des enfants. Le professionnel prenait ensuite les paramètres

⁷ Publication de cette étude en 1945- René A. Spitz, « Hospitalism: An Inquiry into the Genesis of Psychiatric Conditions in Early Childhood », *The Psychoanalytic Study of the Child*, vol. 1, 1945, p. 53-74

⁸ Rappelons que la mortalité infantile était encore très importante dans cette époque

« santé » de cet enfant, le déshabillait de ses vêtements et lui mettait ceux de la crèche... Ce guichet était envisagé comme un « sas de décontamination ». Ce dispositif trouvait sa justification dans la mission de lutte contre la mortalité infantile depuis la fin du XIX^e Siècle. Rappelons qu'historiquement les crèches étaient surtout destinées aux familles pauvres. Cette approche limitait voire empêchait tout contact entre le parent et le milieu d'accueil.

Heureusement les temps ont changé... Depuis, cette place des familles⁹ dans les milieux d'accueil est vue comme indispensable pour un accueil de qualité lorsque l'on veut construire une relation de confiance entre le-s parent-s et le-s professionnel-le-s, ainsi que pour assurer la continuité dans la prise en charge pour l'enfant,

Quels sont les impacts de cette crise sur les familles, les enfants et les professionnels de l'accueil ?

A. Côté familles

Dans le contexte de confinement, l'exercice, l'expérience et la pratique¹⁰ de la parentalité sont remaniés dans des configurations propres à chacun (à chaque parent).

Si l'exercice de la parentalité (les droits et devoirs des parents) reste l'apanage des parents, dans les faits, et en situation normale, une certaine délégation est de mise.

Les enfants sont aussi, souvent, pris en charge par des grands-parents, des amis, des voisins, d'autres proches qui relayent les parents dans leur rôle de prévention et de protection. Cette ouverture est aussi une garantie, un regard externe, un soutien quant à la protection de l'enfant.

Quand l'expérience et la pratique de la parentalité sont mises à mal, en raison du confinement, ces figures éducatives proches ne peuvent plus jouer leur rôle protecteur (regard sur..., soupape de sécurité...).

Le contexte de confinement impacte aussi l'expérience de la parentalité soit en la confirmant, soit en la renforçant¹¹, soit en la rendant plus fragile.

Une promiscuité plus ou moins grande, l'accès ou non à des ressources diverses, la perception des attentes sociales quant à son rôle, les sollicitations accrues des enfants eux-mêmes sont autant d'éléments susceptibles de mettre à mal le sentiment de compétence des parents vis-à-vis de leur enfant.

Dans les situations les plus complexes, avec un effet « boule de neige », c'est le droit à la protection des enfants qui n'est plus garanti.

Les risques de situations de vulnérabilité sont réellement présents, de manière directe et/ou indirecte¹². De façon non exhaustive, citons notamment :

- 1) **Des risques d'augmentation de situations de maltraitance** : le centre d'écoute aux enfants, le 103 (à l'attention des enfants) a enregistré une augmentation de 20% des appels.

⁹ Voir notamment Camus, P., Dethier, A., Marchal, L., Pereira, L., Petit, P. & Pirard, F. (2004). Repères pour des pratiques de qualité 0-3 ans, à la rencontre des familles. Bruxelles : ONE

¹⁰ en référence au schéma de Houzel in (2012) Référentiel « Pour un accompagnement réfléchi des familles », ONE-DGDE-AJ, Bruxelles

¹¹ Oui, on peut aussi grandir lorsque l'on est confronté à un contexte difficile ou changeant.

¹² Article 19 de la CIDE

Cependant, de son côté, l'ONE tire le constat inverse, durant la période de confinement, une diminution de 30 à 50% de signalements de cas de maltraitance infantile¹³. Comment comprendre ces chiffres ? On peut émettre l'hypothèse que les situations de maltraitance ne sont plus rapportées par l'entourage. En effet, les contacts élargis étant fortement limités voire non autorisés (école, consultation médicale, amis, collègues...), les situations ne sont plus constatées et dès lors plus signalées. Il y a donc potentiellement plus de cas qu'estimés et non pris en charge.

2) Des risques d'augmentation de violences conjugales, reconnues comme une maltraitance sur enfants¹⁴.

Le contrôle social, les dispositifs d'aide ou d'appel à des tiers, sont réduits dans le contexte actuel : limitation des activités dans les consultations pour enfants / dans les milieux d'accueil, dans les PSE, dans les AMO, moins de contacts possibles si ce n'est à distance (par téléphone). Les contacts sociaux étant limités, chaque famille est moins ouverte vers l'extérieur, elle se replie sur elle-même ne bénéficiant plus de la soupape de sécurité de l'entourage direct et indirect. Il y a un risque de cloisonnement, d'isolement et d'augmentation de la violence.

Citons par exemple des initiatives prises par différents intervenants sociaux pour contrebalancer ces risques.

- *Une initiative des services publics est entreprise pour accompagner ces familles. La zone de police Bruno par exemple (Bruxelles Nord - Saint-Josse et Schaerbeek) a rappelé toutes les personnes ayant fait appel à la police les trois mois précédant le confinement, avec une plainte de violences conjugales, afin de reprendre contact avec elles et s'assurer que leur situation est stable.*
- *Une autre initiative menée à Liège vise la mobilisation de personnes de confiance au niveau local comme les libraires et les pharmaciens, formés pour constituer un réseau de confidentes auprès de la population.*
- *La diffusion de l'affiche sur les violences conjugales au sein des milieux d'accueil.*

Les conditions de vie de chaque famille impactent également sur les différentes possibilités de chacune : le confinement dans des logements exigus où l'intimité est très limitée, pas d'accès à un jardin ou à un parc à proximité, pas d'accès à des jeux/ des ordinateurs, des restrictions concernant les sorties à l'extérieur (en petit nombre, déplacements essentiels, pas de pause sur un banc, ...). Cela implique par ex. que les enfants ne peuvent pas accompagner leur parent qui fait les courses.

Ce contexte de « huis clos »¹⁵ est ainsi potentiellement source d'une augmentation de l'agressivité et des tensions pour toute famille. Cependant, le risque de passage à l'acte, et donc à la violence est augmenté pour les familles plus vulnérables.

3) Des risques de sur-stimulation ou encore de sous-stimulation sur les enfants par leur(s) parent(s) car l'environnement familial est peu propice au développement, ou par la place

¹³ Communiqué ONE - 8 mai 2020

¹⁴ Cf. Campagne ONE sur les *Violences conjugales et impacts sur les enfants*, 2020

¹⁵ Polard J. et Linx P., (2014), « *Le huis clos, comme mode d'organisation humaine verrouillé, génère structurellement de la violence* » dans « *Vieillir en huis clos* » Ed Erès, développé dans « Les mécanismes psychiques du huis clos », pp. 85 - 96.

trop grande laissée aux écrans notamment chez les moins de 3 ans (effets sur le langage/la motricité).

De la capacité du parent à mettre en place une pratique renforcée de sa parentalité dépendra pour l'enfant le vécu des conditions de vie actuelle mais aussi la construction de sa représentation du monde après la crise.

- 4) **Des risques de dépression chez les parents**, à force de devoir exercer tous les rôles à la fois (parent, travailleur, enseignant, ...).
- 5) **Des risques de dépression chez les enfants** qui sont continuellement en présence de leur(s) parent(s) et sous leur regard. Ils peuvent aussi à leur tour être sollicités sans cesse par leur-s parent-s, et conditionnés par leurs peurs.

Quant aux familles dont les enfants sont malgré tout pris en charge à l'extérieur (ex. institutions accueillant des enfants en situation de handicap, l'expérience de la parentalité est aussi mise à mal. Il en va de même pour les parents concernés par des professions liées aux soins de santé :

- d'une part parce qu'ils sont porteurs d'une charge émotionnelle plus importante liée à leur activité professionnelle (en opposition avec la notion de prévention de la CIDE) ;
- d'autre part parce qu'une culpabilité peut être associée à la prise de risque quant au fait de contaminer son enfant voire de le laisser seul si le pire devait arriver.

Et pour toutes les familles, l'absence d'autres figures éducatives, le fait d'assurer de nouveaux rôles auprès de l'enfant, une confrontation permanente avec celui-ci (et ses sollicitations), la conciliation dans un même lieu des préoccupations professionnelles et privées... ne vont pas sans changer la dimension pratique de la parentalité, non que cet investissement soit en lui-même modifié mais parce qu'il est très fort accentué.

Notons qu'il y a de nombreuses initiatives et outils qui foisonnent sur le terrain pour informer et soutenir les parents dans cette période difficile.



Vos réflexions - Vos initiatives - Vos suggestions

B. Côté professionnels

L'accueil d'enfants ou de jeunes au sein de structures collectives implique d'assurer leur sécurité, leur santé et leur bien-être. Ce principe est formulé dans l'article 3 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et mis en œuvre au sein du Code de Qualité de l'accueil ¹⁶.

Avec cette période d'urgence liée à la crise où le focus est mis sur les aspects sanitaires, la plupart des droits cités dans la CIDE sont mis à mal.

Cependant, malgré la mesure de confinement demandant à tous de rester chez soi, les professionnel-le-s de l'accueil de l'enfance restent sur le terrain pour s'occuper des enfants d'autres (parents travaillant en première ou seconde ligne, situations psychosociales spécifiques...) et doivent à leur tour trouver une solution de garde pour leur-s propre-s enfant-s.

Il y a lieu de considérer tout d'abord l'impact émotionnel lié aux représentations et messages transmis autour de la maladie et sur la place des enfants : avec la peur et l'incompréhension, la relation de protection « adulte-enfant » est parfois renversée. **Il ne s'agit plus pour les adultes de protéger les enfants mais bien de se protéger de ces derniers potentiellement « porteurs sains »**. La considération des enfants modifie les attitudes de l'adulte à leur égard, car ils sont vus comme des transporteurs potentiels de « microbes » et cette inversion induit des pratiques professionnelles qui peuvent dans certains cas, être tout à fait inadéquates (ne pas vouloir toucher l'enfant, un contrôle exagéré des mouvements / déplacements des enfants, ...)

Les professionnels doivent réfléchir et se montrer créatifs afin de respecter les mesures sanitaires tout en assurant un accueil de qualité aux enfants qui continuent de fréquenter les lieux d'accueil collectifs (milieux d'accueil 0-3 ans, et « garderies¹⁷ » d'école). Les professionnels qu'ils soient professeurs, instituteurs, animateurs de mouvements de jeunesse ou de groupes de jeunes, puéricultrices, travailleurs sociaux en AMO... se montrent soucieux de conserver le lien avec les familles et leurs enfants confinés à la maison.

Une tension apparaît à ce niveau entre le confinement et l'obligation d'accueillir les enfants. Ceux qui leur sont confiés sont sensibles à l'ambiance générale générée par cette crise.



- *Ces professionnels de l'accueil qui font partie des acteurs de première ligne, gèrent tant bien que mal leurs propres inquiétudes et angoisses inhérentes à cette situation. Comment accueillir le parent qui vient déposer ou reprendre son enfant dans le lieu d'accueil, en maintenant une relation de confiance, et tout en respectant des mesures sanitaires nouvelles ?*
- *Comment ne pas tomber dans l'excès de précautions, laissant la peur et l'incertitude prendre le dessus dans un métier où le lien, l'empathie, le toucher, l'accompagnement des vécus et des émotions, etc. sont centraux et font partie intégrante des pratiques professionnelles quotidiennes ? Rappelons que cette maladie n'est pas la seule à être contagieuse, et toute l'importance de la vaccination notamment des jeunes enfants : en effet, d'autres*

¹⁶ Celui-ci envisage la qualité sous divers aspects : les principes psycho pédagogiques, la relation avec l'accueillante, l'organisation des activités et de la santé, l'accessibilité, l'encadrement, les formations continues des encadrants, les relations avec les familles, ...

¹⁷ Ce terme est utilisé dans la description des mesures prises en lien avec la crise... réduisant ainsi l'accueil de l'enfant à la « seule garde » en l'absence des parents mobilisés pour d'autres activités... Alors que depuis de nombreuses années, sans moyens suffisants il est vrai, des évolutions importantes ont été engrangées dans bon nombre de lieux d'accueil extrascolaires, avec le concours de nombreux accueillants/ éducateurs. Certes les moyens sont insuffisants pour ce secteur encore aujourd'hui mais on ne peut nier l'évolution de ce secteur à la suite de l'investissement dans des formations, des aménagements d'espace, dans l'accompagnement des équipes.

problématiques de santé globale sont aussi importantes et sont sans aucun doute mis en arrière-plan.

- ...



Vos réflexions - Vos initiatives - Vos suggestions

C. Côté enfants

Les enfants, petits ou grands explorateurs, sont directement touchés par cette crise. Les nombreuses dispositions prises pour la sécurité sanitaire de la population ont un impact sur leur quotidien. Du jour au lendemain, avec le confinement : écoles fermées, cours via internet, milieux d'accueils réservés aux familles travaillant dans des secteurs essentiels et aux familles qui n'ont pas d'autres solutions, activités et loisirs restreints, distanciation physique et perte de contact avec les amis, avec la famille proche ou élargie, confinement 24h/24h à la maison et en famille pour certains ou de « garderie » à l'école pour d'autres, absences d'activités de vacances de printemps, fermeture des académies, des clubs sportifs, pas d'accès aux espaces publics, intérieurs ou extérieurs. Avec le déconfinement et après plus de huit semaines, des réouvertures sont à nouveau envisagées. Cependant, elles ne concernent pas tous les enfants : seules certaines années retrouvent les bancs de l'école. Les activités sportives et de centres de vacances (camps, plaines, séjours) sont à nouveau autorisées pour cet été mais sous certaines conditions (de préférence en extérieur, limitation du nombre d'individus par bulle, distanciation physique entre les adultes...) et bien évidemment, sous réserve que la propagation du virus reste sous contrôle.

De plus, n'oublions pas que les enfants perçoivent le stress et les émotions liées à cette période d'incertitude. Ils ne sont pas en capacité d'y faire face seuls. L'accompagnement des émotions des adultes se révèle une fois de plus fondamental pour entretenir des chaînes de bienveillance vis-à-vis de chacun, et en particulier des enfants.



- *Comment les enfants vivent-ils ces réorganisations parentales ? Les changements d'organisation du temps et des espaces familiaux ?*
- *Y a-t-il un espace au sein de la famille pour déposer leurs difficultés ?*
- *Dans certaines situations, celles où le parent démuni s'est appuyé sur l'enfant, comment l'enfant peut-il devenir / redevenir un enfant ?*
- *Si des considérations hygiénistes et de distanciation physique persistent, comment l'enfant peut-il renouer les liens nécessaires à son développement et à la construction de son autonomie ? Ceci questionne aussi le choix dans les relations personnelles, le droit à la participation et le droit à l'expression.*

- *Qu'en est-il des situations des enfants et familles, qui ne peuvent plus faire exercer le droit aux relations interpersonnelles avec chacun des enfants (situation de garde en cas de séparation, enfant placé par le Juge, etc.) ?*
- *Comment les enfants sont-ils informés de ce qui se passe ?*
- *Comment leur parle-t-on de ce que vit notre société ?*
- *Quelles possibilités pour accompagner les émotions des enfants ainsi que celles des adultes ?¹⁸*



Vos réflexions - Vos initiatives - Vos suggestions

III. La Convention Internationale des Droits de l'Enfant

Depuis 1979, La Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) met l'**Intérêt supérieur de l'enfant**¹⁹ au centre des préoccupations et des actions, sans discrimination liée à la nationalité, l'origine, la religion, les croyances, etc. Elle envisage différents types de droits qu'on peut regrouper en trois grandes catégories : protection, prévention et participation.

Elle prône les droits à la **protection**²⁰ de la vie, contre les maltraitances physiques, morales ou sexuelles, contre la mise au travail des enfants, l'esclavage, la vente, la traite humaine, la torture et la guerre (victimes ou enfants soldats), et donc de ce qui touche à la dignité, à l'intégrité des enfants et qui seraient préjudiciables à leur bien-être. Cela nourrit les besoins d'exister et d'être reconnu de l'enfant.

Elle reconnaît la responsabilité et l'importance de la place des parents²¹ et du maintien de la relation de l'enfant avec sa famille proche, ou élargie. Inversement, l'enfant a le droit de connaître et d'être en lien avec ses parents. Quand cela est nécessaire, les Etats parties assurent des services et établissements quand les parents en ont besoin (ex. milieu d'accueil pour les besoins des parents qui travaillent). Les besoins d'être et d'avoir des liens significatifs avec son entourage familial se rencontrent dans la mise en œuvre de ces droits.

¹⁸ Pascale Camus, Maréchal, F, (2020) « Aborder les émotions avec les enfants », site www.one.be

¹⁹ CIDE, Articles 2, 3 et 22

²⁰ CIDE, Articles 6, 8, 19, 32, 34 à 38

²¹ CIDE, Articles 5, 7, 8, 9 et 18

Quand les parents ne sont pas compétents pour assurer ces droits, les Etats parties de la CIDE ont un rôle de protection envers chacun et tous les enfants et se doivent de proposer des institutions/services et mettre tous les moyens en œuvre pour rencontrer la satisfaction de leurs droits²².

La CIDE proclame aussi les droits à la **prévention**²³ en étant nourri, logé, soigné, éduqué, en ayant accès aux loisirs et le droit à l'éveil culturel mais aussi de comprendre ce qui se passe pour lui et autour de lui, dans le but de soutenir son développement global. Cela répond aux besoins primaires de l'enfant qui passe par l'adéquation de l'adulte à y répondre mais aussi aux besoins de maîtriser l'environnement dans lequel il est, d'y donner du sens, d'anticiper.

Enfin, elle reconnaît à l'enfant des droits de **participation**²⁴ à ce qui l'entoure, à pouvoir s'exprimer librement sur des événements qui font son quotidien, à exprimer son point de vue, à se rassembler et à échanger avec des pairs ou d'autres, à avoir accès à la culture, avoir recours aux moyens d'expression pour donner son avis, etc. Le respect de ces droits de participation permet de satisfaire les besoins d'expression chez l'enfant, de communication, d'élaboration, d'imagination, de déduction, etc. cela participe à son besoin d'être acteur dans la société dans laquelle il est, et préfigure le champ du futur citoyen qu'il sera.

La CIDE veut assoir, en engageant les Etats parties, des droits à chacun et tous les enfants, ce qui les rendrait égaux face à « la vie » dans laquelle ils entrent. Mais restons conscients, les enfants ne sont pas égaux dans le cadre de vie dans lequel ils évoluent. Les services tiers (crèche, école, ATL, lieu de rencontre, consultation, bibliothèque, etc.) et leurs accès, sont pour certains d'entre eux des lieux relais indispensables qui permettent un accompagnement réfléchi des familles²⁵ et offrent des possibilités significatives de résilience pour les enfants et leur famille²⁶.

A. La CIDE et les besoins des enfants

Accompagner les enfants nécessite de prendre en considération leur niveau global de développement, et les besoins associés, leurs intérêts propres et requiert leur participation.

Rappelons que nous avons tous les mêmes besoins de base, enfants comme adultes, et ce tout au long de notre vie : le besoin de se nourrir, le besoin d'être soigné, valorisé, le besoin de se sentir en sécurité et protégé, le besoin d'être en lien et de reconnaissance, celui de comprendre, de s'exprimer, de découvrir, etc.²⁷

Cependant, la manière dont ces besoins se manifestent et les stratégies ou les pistes pour y répondre sont différentes, à adapter en fonction de l'individu, de son âge, de sa condition, de ses ressources.

En effet, par exemple, le besoin d'être rassuré pour un bébé ou pour un adolescent ne sollicite pas la même réponse chez l'adulte : le fait de contenir, porter dans les bras pour le bébé ou encore, par un échange verbal, ou un coup de fil pour l'adolescent (doudou pour l'un, smartphone et connexion wifi pour l'autre).

Cela dépend donc de la maturation psychique, du niveau de développement, de l'environnement, du contexte... Ceci étant dit, il importe de connaître ce qui participe au développement de l'enfant.

²² CIDE, Articles 20 et 25

²³ CIDE, Articles 28, 29 et 31

²⁴ CIDE, Articles 12, 13, 15 et 31

²⁵ Référentiel « Pour un accompagnement réfléchi des familles », ONE

²⁶ Le droit à l'éveil est restreint puisqu'il n'est plus que porté par le-s parent-s en fonction de leurs ressources propres. Sur les plans prévention, protection, participation, l'absence de droit à l'éveil porté par tous modifie dès lors l'intensité nécessaire du CARE, des soins physiques, relationnels, psychologiques... dont le parent entoure l'enfant.

²⁷ Evidemment l'expression de ces besoins fait écho aux objectifs de la CIDE.

Partant d'une approche globale du développement, différents domaines de développement sont mobilisés et s'articulent les uns aux autres : développements moteur, cognitif, affectif, social, langagier, ... L'évolution dans chaque domaine de développement impacte les autres : par exemple, une fois que l'enfant est capable de se déplacer, il ne cherchera à explorer son environnement que s'il est suffisamment en confiance (sécurité psychique).

Le propos n'est pas ici de faire un cours sur le développement de l'enfant mais par petites touches de mettre le focus sur quelques éléments importants en fonction de la tranche d'âge.

Deux postures, comme points d'appui pour comprendre comment répondre à ces besoins, sont l'observation et l'empathie. Alors que l'observation permet de prendre le temps de « saisir » en finesse ce qui se passe, d'apprendre à connaître l'autre (le bébé, l'enfant, le jeune, le parent, etc.) et d'ajuster l'environnement et ses propres comportements, l'empathie permet d'accompagner les vécus et les émotions²⁸, au travers de la relation enfant-adulte, de décoder au travers de ses connaissances, de chercher ensemble, de reconnaître l'autre en tant que sujet.

Et le Code de qualité de l'Accueil

Dans le cadre de l'Accueil, le Code de Qualité de l'accueil²⁹ décrit des objectifs qui permettent de rencontrer les droits par la reconnaissance et la satisfaction des besoins de l'enfant. Sans être exhaustif, l'article 2 souligne l'intérêt de mettre en place les conditions qui rencontrent le développement global, holistique de l'enfant, et encourage le désir de découvrir.

Dans ses articles 4 et 5, le Code pointe les objectifs d'expression de soi, de développement de la confiance en soi et de l'autonomie comme des balises essentielles de l'accueil sans oublier l'importance du processus de socialisation.

L'attention est aussi portée au sein de l'article 8 au développement d'une vie saine des enfants en collectivité. Les questions de santé et de soin doivent être élargies et prendre en compte la notion de care, centrale dans l'accueil d'enfant.

Le droit à l'éducation est à entendre au sens large : elle peut être formelle, informelle et non formelle. Elle comprend l'éveil culturel, le fait d'avoir accès à des possibilités d'expression et de partage émotionnel³⁰, ainsi que le droit à une culture enfantine qui s'exprime notamment dans la cour de récréation³¹.

²⁸ Un focus sur l'accompagnement des émotions et la verbalisation est proposé dans un chapitre à part.

²⁹ MB 19-04-2004

³⁰ On renvoie le lecteur à la partie « focus sur le vécu émotionnel des enfants durant le confinement » dans ce document, permet d'approfondir cette question de l'expression des enfants (CIDE articles 12 et 14 ; et CD article 4).

³¹ Travaux de Julie DELALANDE, référentiel 3-12 ans, livret IV (p. 21), développé dans la partie « les enfants en âge scolaire » du document.

1. Conséquences générales de la crise pour les enfants

Ces mesures sanitaires ont également d'autres implications pour les enfants : ils ne voient plus leurs copains de classe, ou d'autres enfants qu'ils retrouvent dans d'autres groupes d'appartenance (familial, mouvement de jeunesse, activités sportives, artistiques, ...). Ils ne peuvent plus avoir de jeux toniques ou le cas échéant, ceux-ci sont limités dans l'espace. Leur liberté de mouvement est entravée encore plus que celle des adultes.

Les mesures sanitaires mettent en tension les parents (qui peuvent aussi se sentir très coupables de devoir tout gérer) et leurs enfants. Il y a dès lors une vigilance des professionnel-le-s concernant les violences subies par les enfants tant physiques que verbales. Le numéro 103, la diffusion de l'affiche concernant les violences domestiques, le maintien des liens via les réseaux sociaux sont des pistes pour accompagner les familles dans l'isolement créé par le confinement.

Dès lors, comment réfléchir ce confinement en famille ou en milieu d'accueil, avec des zones pour chacun, avec des temps de partage et des temps individuels ?

Il est indispensable d'envisager un temps d'appropriation des changements vécus, tant au sein des familles que pour les professionnel-le-s de l'accueil des enfants, sans oublier que les enfants eux-mêmes sont bousculés directement par ces changements d'habitudes.

Dans le secteur de l'accueil d'enfants, il y a eu une réorganisation des conditions d'accueil suite aux contraintes sanitaires, pour les professionnel-le-s, les enfants et leur famille : rassemblement en un lieu, beaucoup moins d'enfants qu'à l'habitude, une organisation des horaires visant à concilier tant que possible la continuité pour les enfants et le respect des temps de travail des accueillant-e-s, ...

Cette transition, complexe et faite dans l'urgence, appelle à clarifier les points de repères qui feront sens pour les enfants, les familles mais aussi pour les professionnel-le-s.

D'où l'importance de stabiliser les adultes, les personnes signifiantes pour l'enfant et qui accompagnent le groupe. Un visage connu, un professionnel qui connaît la façon dont chacun exprime ses besoins, la répétition des gestes, toujours les mêmes, la prévisibilité dans les différents moments du quotidien sont autant d'éléments qui participent, pour chaque enfant, au sentiment de sécurité et de maîtrise par rapport à l'environnement. Ces repères ainsi assurés sont une base solide pour un développement harmonieux de chacun d'eux.

a) Les besoins fondamentaux de la Petite Enfance (0-3 ans) : un lien pour grandir.

Qu'il soit à la maison ou en milieu d'accueil, le jeune enfant a besoin de vivre des moments privilégiés au sein d'interactions tant avec des adultes significatifs / figures d'attachement qu'avec ses pairs.

Ces moments participent à lui donner un sentiment de continuité d'être qui fait qu'il se sent « complet ».

Étant totalement dépendant de l'adulte pour l'ensemble des soins quotidiens, tant physiques que psychiques, il a besoin de lui pour mettre du sens sur ce qu'il ressent, sur ce qui se passe autour de lui au travers des diverses manipulations qui sont faites sur son corps par l'environnement.

« *Se sentir touché et toucher autrui, appellent des gestes et des sensations qui fondent les interactions sociales et participent à la construction de soi* »³². Porter, bercer, toucher, caresser constituent des gestes fondamentaux envers les jeunes enfants pour développer leurs sensations d'enveloppe corporelle, pour les rassurer, leur permettre de se sentir exister, contenir leurs émotions et angoisses et pour communiquer. Ces soins dans le cadre d'une relation chaleureuse aident le tout-petit à construire les bases de sa sécurité affective, fondement de l'estime de soi et de la confiance en soi. Cet espace de sécurité interne développé, l'enfant pourra sereinement partir à l'exploration de son environnement, sous le regard soutenant et bienveillant de l'adulte.

Dans le développement d'une relation adulte-enfant, la qualité de présence à l'enfant constitue ainsi un paramètre essentiel. Cette qualité de présence passe par des moments de disponibilité réelle (et totale) à l'enfant : disponibilité physique et émotionnelle traduite par de petits temps partagés en étant disponible l'un à l'autre.

Seulement, n'importe qui ne peut s'improviser « caregiver »³³ et assurer cette fonction auprès de l'enfant. Il s'agit de penser le passage entre l'espace familial sécurisant vers le lieu d'accueil familial, connu ou pas, du jeune enfant et de sa famille. Pour le tout-petit, il convient dès lors d'être en lien avec un nombre de personnes limitées, des personnes qui seront des références pour lui et assureront la continuité dans les soins et l'accueil qui lui sont proposés.

Les mêmes gestes, les mêmes jeux, les mêmes odeurs, la même temporalité seront des repères qui lui permettront de se sentir en sécurité, surtout en dehors de leur milieu familial.

Dans le cadre du milieu d'accueil que le tout-petit a peut-être continué de fréquenter, le confinement a réduit les groupes de 1 à 4 enfants par section. Le déconfinement progressif quant à lui, amène petit à petit le milieu d'accueil à retrouver un fonctionnement plus proche de ce qu'il était avant le début de la crise.



Tout cela suscite diverses questions :

- *Comment assurer son besoin d'être en présence d'autres enfants ? Comment soutenir ses découvertes et ses intérêts par imitation, par observation s'il n'y a pas d'autres enfants ?*
- *Comment le soutenir dans les changements de repères liés à l'absence de certains adultes de référence ?*
- *Comment assurer la reprise après confinement³⁴ et les retrouvailles avec les pairs ?*
- *Comment organiser l'accueil de nouveaux enfants, leur familiarisation ?*
- *Comment respecter la distanciation physique quand on travaille avec des enfants qui dépendent de l'adulte, comment nourrir, effectuer le change, moucher un enfant... si on doit éviter de s'en approcher ?*
- *Comment continuer à communiquer avec l'enfant si les visages sont masqués ? Que vit l'enfant dans ces circonstances ?*

³² L'importance du toucher dans la relation éducative, Yapaka.be

³³ Le caregiver est celui qui dispense les soins à l'enfant, en ce sens, qu'il est la figure d'attachement qui répond aux besoins du bébé. Le caregiver porte l'enfant dans sa tête et dans ses gestes (contenance). Il le « soigne » physiquement et psychologiquement ce qui a pour effet, de soutenir le développement global de l'enfant.

³⁴ Degreve M, Marchal L., Goossens X., Mathy G., Nauwelaerts J., Hospel V. ,(avril 2020), « *Quelques questions et propositions en vue de la réouverture des milieux d'accueil petite enfance après confinement* », ONE, Note interne.

Pour les milieux d'accueil de la Petite Enfance, il s'agit donc de réfléchir à comment construire (ou rétablir) une relation de confiance en temps de crise³⁵, tenant compte des mesures.

Par exemple, pour assurer une protection tant aux professionnels qu'aux enfants, il est préconisé d'interdire l'accès aux locaux du lieu de vie aux parents. Cette interdiction rend plus difficile le maintien du lien de confiance et la co-éducation³⁶. Elle amène les équipes à trouver des alternatives notamment dans le cadre de nouveaux accueils : visite virtuelle (locaux filmés et commentés par l'équipe), un album photo des lieux, une présentation de l'équipe via des vidéo conférences (WhatsApp, Skype, Zoom, etc.).

En effet, au sein de l'accueil des tout-petits, la période de familiarisation³⁷ reste indispensable. Elle permet à l'enfant, mais aussi à sa famille et aux professionnels, de prendre le temps d'établir et consolider une relation de confiance entre chacun d'eux et de se constituer des repères communs. Cette dernière est sous-tendue par une réflexion d'équipe afin d'assurer que cette transition³⁸ soit respectueuse de chacun tout en tenant compte du contexte de crise et des mesures sanitaires associées.

En ce qui concerne la distanciation physique et les mesures de protection, Certains professionnel-le-s sont soucieux de se protéger³⁹ et de protéger les enfants qui leur sont confiés. C'est ainsi que le port du masque a été une option possible. Toutefois, cette mesure, conseillée par la plupart des experts de santé mais non imposée par le gouvernement belge, a également été questionnée par d'autres experts dont le monde pédiatrique qui ont mis en garde contre les risques collatéraux de cette mesure⁴⁰ pour les enfants. Aujourd'hui, le port du masque avec des enfants de moins de 12 ans n'est plus nécessaire, notamment grâce à la mise en place de bulle.

En effet, nous savons que le jeune enfant construit sa compréhension du monde qui l'entoure au travers de ses cinq sens. La vision de l'adulte (et particulièrement son visage) lui permet d'appréhender le sens de ce qu'il vit, de se sentir relié, pris en compte, en sécurité ...

Si le choix du port du masque est fait en équipe, une réflexion doit être menée sur le travail de familiarisation au masque et devrait être effectué d'abord en famille, ensuite en présence de la puéricultrice avec le parent et ensuite la puéricultrice avec l'enfant. Cela ne se fait pas du jour au lendemain et il faut prendre le temps, autre paradoxe de la situation de crise où « *il faut agir vite et bien* ».

³⁵ Il est à noter que diverses propositions d'activités sont proposées sur le site de l'ONE et par certains milieux d'accueil via les réseaux sociaux mis en place avec les familles des enfants déjà accueillis.

³⁶ Code de Qualité de l'Accueil, « *Section V : Des relations du milieu d'accueil avec les personnes qui confient l'enfant et avec l'environnement* », articles 15 à 19 (notamment).

³⁷ C'est une période de premier accueil progressif prenant en compte la nécessité de rencontres entre famille- enfant- professionnel-le de l'enfance pour amorcer la construction d'un lien de confiance

³⁸ Article *Familiarisation pour professionnels de 1^{ère} ligne, en temps de confinement*, rédigée par la DCAL et la DPP.

³⁹ Il est à noter que les enfants malades ou dont une des personnes du foyer est malade ne peut fréquenter le MA. Il en est de même pour le professionnel.

⁴⁰ Articles :

Delacourt, C., Gras-Le Guen, C., Balençon, M., Launay, E. & Vabres, N. (2020). *Enfants en collectivité et COVID-19 : les pédiatres s'adressent aux parents et aux professionnels de l'enfance*. Retrieved from, Les pros de la petites enfance, web site : <https://lesprosdela petiteenfance.fr/enfants-en-collectivite-et-covid-19-les-pediatres-sadressent-aux-parents-et-aux-professionnels-de>

Collectif de pédiatres formé autour de la « Task Force pédiatrique Covid-19. *Dans une carte blanche, 269 pédiatres plaident pour une réouverture plus large des écoles*. Retrieved from, Le soir, web site : <https://plus.lesoir.be/301747/article/2020-05-19/dans-une-carte-blanche-269-pediatres-plaident-pour-une-reouverture-plus-large>.

b) Les enfants en âge préscolaire : un besoin de présence accrue ⁴¹

A cet âge, les grandes explorations motrices sont centrales dans les activités des enfants. Ils ont besoin d'espace pour grimper, sauter, courir, se cacher et de faire tout seul. Il importe pour eux de s'essayer et de voir jusqu'où ils maîtrisent seuls les choses.

A cette période, la présence des pairs offre aux enfants l'opportunité de sentir leurs limites propres c'est-à-dire jusqu'où ils peuvent aller. Ils intègrent ainsi progressivement l'importance des règles pour permettre un fonctionnement plus collectif. En termes d'apprentissage, le fait de voir comment font les autres enfants est un puits de richesse pour chacun d'entre eux. L'adulte, par sa présence soutenante, ses gestes, sa manière d'accueillir les émotions des enfants reste une référence indispensable pour la sécurité psychique de l'enfant (voir point 2 - Focus sur le vécu émotionnel des enfants durant la crise - p. 22).

Alors que l'adulte peut comprendre une explication, un raisonnement, un concept, qu'il sait ce qui peut se passer sur le plan intellectuel, c'est au travers de tous ses sens que l'enfant expérimente (avec de nombreux essais-erreurs) et se construit une représentation du monde. Sa plus grande autonomie le rend plus actif, l'accès à un langage plus élaboré lui permet de mieux se faire comprendre, de préciser sa pensée, et il nous le montre au travers de ses comportements, réactions et questions.

Ils apprennent alors à se confronter aux règles du groupe et à élargir leurs compétences relationnelles, cognitives et affectives.

C'est aussi la période de la grande épreuve du « non, je ne veux pas, c'est moi qui décide ». L'enfant commence à réaliser qu'il peut avoir du contrôle dans la relation, qu'il l'influence et en même temps, qu'il y a un autre qui résiste, qui ne se soumet pas complètement à lui. Le principe de réalité devient de plus en plus prégnant. Les conflits psychiques internes liés à cette période pointent encore plus l'importance du Tiers, ancré, qui réfère à la Loi, pour amorcer le principe de moralité (= codes sociaux et moraux de la société).

Ce conflit « résolu », l'enfant se détourne progressivement de ses parents pour aller investir d'autres figures extérieures à la famille. Les processus d'identification sont enclenchés (il veut faire comme papa/maman), ce qui se traduit par des jeux symboliques de plus en plus élaborés, les possibilités de faire semblant, de mettre en scène différents personnages qu'il incarne (ou projette sur des objets, etc.).

Avec l'enfant plus grand, **la qualité de la relation et du moment prime sur la quantité et la durée de ce temps d'interaction et de jeu**. Ainsi, mieux vaut une demi-heure d'un jeu intense avec l'enfant plutôt qu'une heure où l'adulte est tellement préoccupé par d'autres tâches qu'il n'est pas disponible pour être en relation avec son enfant.

En milieu d'accueil...la garderie⁴² ou l'accueil extrascolaire

Les enfants en âge préscolaire (avant 6 ans) représentent la population la plus nombreuse en « garderie » : ils n'ont pas d'obligation scolaire et ne vont plus en crèche. Pas encore assez autonomes que pour rester seuls, les mesures ne permettent pas de pouvoir déléguer la garde ailleurs qu'à l'école, donc à la « garderie », d'autant que les grands-parents sont eux-mêmes confinés et potentiellement « personnes à risques ».

⁴¹ Par rapport au quotidien habituel.

⁴² On renvoie le lecteur à la note de bas de page 16 - p. 9.

L'organisation en silo et puis en bulle (classes, sections de milieux d'accueil) permet de créer un petit groupe d'enfants se fréquentant plus régulièrement et de limiter les échanges entre les groupes. Le nombre d'adultes, présents tous les jours auprès d'un groupe, s'en trouve également réduit. Pour les enfants, le fait de se retrouver en plus petits groupes est plutôt confortable pour eux si les aménagements sont pensés pour qu'ils puissent utiliser l'espace de façon plus ou moins libre : les activités autonomes, avec du matériel à disposition, est à privilégier à cet âge.

L'adulte reste à proximité du groupe d'enfants car ils ont encore besoin d'être soutenus, que ce soit dans le « faire », ou surtout comme support à l'élaboration de leur pensée : ils aiment bien raconter ce qu'ils vivent au moment où ils le vivent. Les écouter et élaborer autour de leurs propos permet de mettre en forme et en sens leurs vécus et soutient leur pensée agie et le lien enfants-adultes.

Proposer des repères clairs aux enfants est indispensable : la stabilité, la permanence et la continuité des relations et des professionnel-le-s qui s'occupent de lui constitue toujours un de ses repères essentiels. L'établissement de rituels peut le soutenir à mettre du sens sur le cadre, de mieux en comprendre les règles et donc de lui permettre d'anticiper et d'être plus acteur et partie prenante au sein du groupe.

L'investissement des espaces extérieurs semble être une alternative d'autant plus judicieuse au vu du contexte.

c) Les enfants en âge scolaire : l'identification et les rôles sociaux vécus grâce aux groupes

L'enfant a déjà acquis des compétences lui offrant une certaine autonomie. Il a besoin de développer son sentiment d'appartenance, d'abord au sein de la famille, puis progressivement vers l'extérieur. Il développe des comportements « genrés » et aime faire partie d'un groupe, avec les enfants du même sexe puis dans des groupes plus mixtes.

La vie d'un enfant à l'école primaire est ponctuée entre moments de travail scolaire en classe et des temps « libres », dont les temps de récréation : lors de ces moments où beaucoup d'enfants se mélangent, toute la culture enfantine émerge, se développe, et se cultive. Cette culture naît des échanges entre enfants qui s'organisent entre eux, tant autour de leurs jeux (la corde à sauter, les billes, les toupies (« beyblade »), le saut à l'élastique, etc.), que des codes d'accès au-x groupe-s (personnages de séries (super héros), de dessins animés, vêtements...), qui participent à développer le sentiment d'appartenance.

Ces divers jeux traversent le temps, et échappent à l'influence de l'adulte. Ils se modifient, se transforment pour être réappropriés au fil des générations par les enfants. Les enjeux de groupe sont donc énormes dans la cour de récréation.

En le soulignant, Julie Delalande renforce encore plus l'importance des expériences que l'enfant vit au sein de l'école, en dehors des temps d'apprentissages formels.

Le groupe occupe une fonction importante dans le développement de l'estime de soi et du sentiment d'appartenance chez les enfants et les jeunes. Cela leur permet de vivre des expériences communes de plaisir, de découvertes et d'échange, d'affirmer des valeurs claires et communes, d'apprendre à gérer les conflits, à relever des défis communs, entre autres choses⁴³.

⁴³ Camus, P., Marchal, L., (2007), Accueillir les enfants de 3 à 12 ans, viser la qualité, un référentiel psychopédagogique pour des milieux d'accueil de qualité, ONE Bruxelles, livret IV pp. 31-32.

Pour l'enfant, c'est l'occasion de s'inscrire dans divers groupes, de trouver sa place, de s'essayer dans des rôles différents. Cela construit son identité.

La place des pairs dans le développement social va grandissant⁴⁴. Au plus l'enfant grandit, au plus le groupe de pairs deviendra la référence principale et privilégiée en termes de feed-back social. Il a toujours et encore besoin de beaucoup bouger mais surtout de découvrir et comprendre la société dans laquelle il vit, la place qu'il occupe et le sens de la vie.

Les mesures liées à la crise le restreignent drastiquement dans ces possibilités et/ou l'invitent à se poser des questions pour lesquelles l'adulte n'a pas encore de réponse.

Pour les enfants, avoir accès à des lieux de loisirs consiste à pouvoir vivre hors du regard des adultes : le confinement fait que les mètres carrés (m²) disponibles sont à partager. Toutes les familles ne disposent pas de l'espace suffisant... Et en plus, les sorties en rue ou dans les parcs sont soumises à certaines précautions (regroupements verbalisés par la police, etc.).

Etre ensemble à la maison se ponctue alors de relations « contraintes », qui peuvent se traduire par une augmentation importante des frictions, des agressions, des difficultés à vivre-ensemble (dans le couple conjugal, dans la famille, entre enfants dans une même famille) mais aussi à l'extérieur (augmentation des conduites déviantes-braver les interdits).

Les jeunes ont besoin de vivre des expériences de vie diversifiées et de rencontrer les pairs, partager, d'échapper au regard des adultes, de se laisser aller à la rêverie, d'avoir des secrets, d'avoir des relations amoureuses, etc. Etre séparé des copains est vraiment une expérience douloureuse pour eux. Aussi, les moyens mis à leur disposition, en fonction de leur âge, intérêt et capacités ne sont pas toujours efficaces : alors qu'un adolescent pourra contacter ses amis via des réseaux sociaux⁴⁵, qu'en est-il de la possibilité pour un enfant de 8 ans ?

Les enfants sont bel et bien dépendants des possibilités offertes par leurs parents : s'ils permettent le contact avec les pairs, sous quelle forme (libre ou non de surveillance), quelles règles pour quel âge ? Comment cela se passe-t-il s'il y a plusieurs enfants dans une même famille ?

Pour l'enfant, cette situation de crise touche directement son droit à la participation, à vivre avec les autres, à pouvoir s'exprimer librement, à pouvoir dire des choses à des jeunes de son âge etc. Son droit d'accès aux loisirs est impacté directement et nécessite de trouver des alternatives en fonction de l'environnement dans lequel l'enfant se trouve.

- *Des mouvements de jeunesse ont proposé différentes activités et petits défis quotidiens ou hebdomadaires que les enfants relèvent bien souvent avec plaisir et la complicité de leurs parents⁴⁶.*
- *Une association schaarbeekoise a invité des familles du quartier à sélectionner des activités à faire avec ou par leur-s enfant-s (par mail, sites, affichage sur portes des associations et envoi courrier). A partir de leur sélection, les animateurs préparent des boîtes avec le matériel utile pour les activités choisies. Les familles peuvent ensuite venir récupérer celles-ci sur place ou les recevoir via la poste.*
- *Des propositions en tous genres sur différents sites internet : divers groupes Whatsapp, page Facebook, des groupes d'activités créatives et ludiques pour les enfants sont en plein essor.*

⁴⁴ Op cit.

⁴⁵ Hangout, Instagram, Messenger, Snapchat, Whatsapp, ...

⁴⁶ Participation libre des parents doit rester un droit qu'il s'autorise en fonction de la réorganisation que lui-même a envisagé en ce temps de crise. En effet, la multiplication de ce type d'initiatives peut mobiliser l'enfant et son souhait d'y répondre mais qui par le dosage peut ou non augmenter la pression sur le parent.

- *L'accès aux ressources virtuelles est exponentiel. Des entreprises de télécommunication (Proximus, Orange, etc.), de télédistribution (CANAL +, Netflix, etc.) et des technologies informatiques (APP gratuites, ...) ont augmenté les capacités de téléchargement, et leur offre de films en streaming, de musique sur les plateformes, ainsi que des contenus spécifiques et de qualité pour les enfants.*
- *Un centre de vacances a envoyé un kit d'animation lors des vacances en avril : tous les enfants ayant participé aux plaines de Carnaval et ceux prévus pour les vacances de printemps ont reçu ce kit comprenant des fiches de jeux, du matériel pour les faire, des jeux de sociétés et des chocolats.*
- ...

d) L'école à la maison

A cette période, l'enfant développe ses apprentissages instrumentaux (lecture, écriture, calcul...) et ceux-ci s'organisent dans notre société principalement au travers de l'obligation scolaire.

Élèves, la plupart des enfants reçoivent donc de leur établissement scolaire leurs matières à réviser, et ce sous format informatique. Les idées foisonnent pour permettre à l'enfant de (pour)suivre sa scolarité : cours en ligne, correspondance par mail, visioconférence, etc.

Des inégalités scolaires continuent d'être présentes... beaucoup d'initiatives ont cherché à les réduire autant que possible, allouant au parent à une place qui ne lui est pas toujours confortable de « précepteur ». Dans tous les cas, cela nécessite une réorganisation du temps, de l'espace et de la relation⁴⁷ ainsi qu'une compétence particulière. Cela implique que les familles aient des ordinateurs et une connexion wifi à disposition, une imprimante, du papier, de l'encre, ... et autre support didactique. Bien que beaucoup se « joue » à la maison, on ne peut trouver des solutions pour tout le monde.

De plus, à partir du 8 juin, le retour des enfants à l'école fondamentale se réalise de manières diverses selon les écoles et selon les familles. Un certain nombre d'enfants ne seront pas présents et risquent d'être éloignés pendant de longs mois de possibilités de soutien. Il est donc important que les structures d'accueil (en ce compris les écoles) tentent de renouer le contact avec eux et leur famille.

- *Pour réduire cette fracture numérique, certains ont fait appel à des entreprises, pour donner les moyens aux enfants de rester en lien. Des associations, des écoles et des écoles de devoirs ont récolté ou encore mis à disposition des familles des ordinateurs, afin qu'ils puissent poursuivre leur travail scolaire et maintenir, des liens avec leurs professeurs, amis, éducateurs, animateurs, etc. ainsi qu'un accompagnement à distance.*
- *Dans d'autres cas, des écoles ont veillé à transmettre des documents pour les enfants.*
- *Des enseignants ont cherché à maintenir le lien notamment via les visioconférences sur ordinateur, sur smartphone*
- *Heureusement, la créativité des adultes couplée à celles de leur-s enfant-s leur permet de trouver des idées d'organisation et de gestion de ce temps*

⁴⁷ D. Coum (2020), Temps d'arrêt : « Faire famille au temps du confinement », Yapaka. Cf partie IV. Vers un rééquilibrage des droits de ce document.

de confinement. Certains enfants peuvent bénéficier des réseaux sociaux (hangout, instagram,...) mis à disposition par leurs parents afin de garder le contact soit avec l'école soit avec un groupe d'amis. Citons par exemple tous les clips, les « tik tok » qui ont été réalisés pendant la période de confinement.



- *Comment les enfants/les adolescents vivent-ils cette longue période hors de la routine de l'école ? Y a-t-il des difficultés particulières pour certains d'entre eux ? Des risques de marginalisation ? De violences ?*
- *Quelles sont les modalités de contact, de maintien du lien avec ses différents groupes : amis, famille, classe, club de sport, théâtre, etc. ?*
- *Comment certains enfants en difficulté d'apprentissage pourront-ils se relier à l'école après autant de mois passés hors d'elle ?*

Pour les enfants, la vie dans les groupes⁴⁸ contribue à :

- renforcer leur sentiment de sécurité ;
- développer leur sentiment de reconnaissance ;
- vivre leur autonomie.

Pour les accueillant-e-s et les animateur-trice-s, il s'agit de mettre en place les conditions d'accueil qui offrent aux enfants des opportunités d'évoluer dans différents groupes.

Cela passe principalement par le fait de pouvoir laisser la place à chaque enfant, que chacun se sente respecté dans son intégrité, que chacun puisse avoir l'opportunité d'exprimer son vécu, ses émotions, ses réussites, ses difficultés.

La communication, les possibilités de choix et de prise d'initiatives, la mise à disposition des espaces sont autant de points de repères essentiels à l'organisation et l'épanouissement du groupe.

Proposer des activités qui permettent à l'enfant d'exprimer son potentiel, et de se vivre compétent, nécessite de varier les supports d'animation et d'expression. Favoriser les mises en projets des enfants, à partir des initiatives du groupe, en aménageant le cadre dans lequel cela peut être possible ; que ce soit par exemple à partir d'un jeu de société dont le matériel est ajusté (plateau de jeu « grandeur nature », « kit du joueur comprenant pour chacun des dés, des jetons », ...), à la mise en place d'une exposition, ou d'une réflexion citoyenne à partir d'une question ou une situation vécue par le groupe.

Ces conditions influent directement sur la dynamique de groupe, offrant la perspective aux enfants de tester différentes places, rôles et compétences en fonction des objectifs du groupe (leader, médiateur, suiveur, acteur, ...). Aussi, le fait de le faire participer à l'élaboration des règles les rendent plus acteurs au sein du groupe.

Dans les écoles, accueils extrascolaires, écoles de devoirs, suite aux mesures sanitaires, il convient d'informer les enfants sur le sens de ces nouveaux fonctionnements, et de préciser les règles auxquelles tout le monde doit se soumettre (gestes barrières par ex.). Les enfants les découvrent pour la première fois (distance physique) car celles-ci n'étaient pas vécues dans le cadre familial.

⁴⁸ Camus, P., Marchal, L., (2007), Accueillir les enfants de 3 à 12 ans, viser la qualité, un référentiel psychopédagogique pour des milieux d'accueil de qualité, ONE Bruxelles, livret IV pp 17-23.

Organiser et laisser des temps de parole au groupe pour exprimer ce qui se passe par rapport aux événements actuels peut les aider à comprendre qu'ils ne sont pas seuls dans cette situation⁴⁹.



- *Quelle est l'organisation des groupes (même âge ou âges mélangés) ?*
- *Lorsque l'on divise une bulle de contact en petits groupe de vie, comment tenir compte du vécu des enfants pour s'assurer qu'ils se sentent intégrés, qu'ils aient une place ? Comment limiter le nombre de bulles, notamment dans la transition entre temps scolaire et temps extrascolaire ?*
- *Quelles sont les expériences de groupe que les enfants peuvent faire ?*
- *Comment ajuster les conditions d'accueil pour que chacun puisse se sentir compétent ? Et faire ce qu'il aime ?*
- *Quels moyens et ressources pour stimuler ou encourager les interactions au sein du groupe ?*
- *Comment l'organisation des temps libres permet à de plus petits groupes (clans) de se former au sein du groupe de départ ?*
- *Comment le cadre soutient la prise d'autonomie des enfants ?*
- *Comment interpeller les enfants sur les changement et mesures, et établir des règles qui aient du sens, avec eux ?*
- *Quelles sont les possibilités de prise d'initiatives et d'action du groupe ? Comment le-s professionnel-le-s tien-nen-t compte de « la vie du groupe » ?*

e) Cas spécifique : les enfants placés en institution⁵⁰

Il va sans dire que tout ce qui a été dit précédemment à propos des droits de protection, prévention et participation, est d'autant plus exacerbé et mis à mal chez les enfants placés en institution.

La spécificité de ce public réside dans des vécus de rupture répétées, des troubles précoces d'attachement, des vécus de négligences, de maltraitances... entre autres.

Les visites parentales ayant été suspendues dans le temps de confinement et même si le retour en familles était privilégié dans certains cas, cela n'a pas été possible pour tous les enfants. A l'inverse, les parents montrent des inquiétudes sur la manière dont on prendrait en charge leur enfant malade, s'il est en institution.

Le travail des professionnel-le-s (qui accueillent 24h/24) change de nature également : éduquer à temps plein, ou avec des services partenaires nécessitent de considérer l'accueil et prise en charge de ces enfants de manière différente. Les professionnels se retrouvent en personnel réduit, devant faire appel à des intérimaires, des accueillant-e-s d'autres structures du même pouvoir organisateur, voire de devenir momentanément famille d'accueil pour les enfants dont ils étaient référents⁵¹.



⁴⁹ La notion de conscience collective en temps de « guerre », dans « Ces enfants qui tiennent le coup » sous la direction de Cyrulnik B (2004) et Cyrulnik B. (2004), « *Les vilains petits canards* », Ed Odile Jacobs (pp.204 - 210).

⁵⁰ Les Services d'Accueil Spécialisés de la Petite Enfance (SASPE), les institutions de placements de l'Aide à la Jeunesse.

⁵¹ Cela souligne la précarité du secteur et l'absolue nécessité de dégager des moyens...

- *Quelles initiatives intéressantes ont été mises en œuvre pour accompagner les enfants dans le lien avec l'école ? Avec leurs copains ?*
- *Comment le déconfinement sera-t-il accompagné dans ces institutions ?⁵²*
- *Comment petit à petit l'école peut-elle retrouver sa place dans la vie des enfants ?*
- *Comment les équipes ont vécu cette crise ?*
- *Comment réinstaurer l'organisation des visites ? Les sorties encadrées ?*
- *Comment assurer la continuité du projet de vie de l'enfant, au sein du SASPE, tenant compte de leur grande vulnérabilité ?*
- *Comment relancer les projets de vie des enfants suite à tous les chamboulements (soins thérapeutiques, médicaux, suivi de placement, « scolaires », activités extrascolaires, ...) ?*
- *Comment les professionnel-le-s chargé-e-s de l'accompagnement des équipes ont-ils pu exercer leurs missions à distance / en présentiel ? Quels effets le télétravail de certains a-t-il eu sur la perception et la prise en compte des besoins des enfants / des équipes ?*
- ...



Vos réflexions - Vos initiatives - Vos suggestions

2. Focus sur le vécu émotionnel des enfants durant la crise

Ce focus sur le vécu émotionnel⁵³ permet de prendre en compte les besoins d'expression, de compréhension, d'écoute, de verbalisation, entre autres, chez les enfants.

En tant que professionnel-le-s de l'accompagnement auprès des équipes ONE et des structures d'accueil, nous pensons porteur de proposer, aux adultes qui accompagnent des enfants, des moyens pour travailler la dimension émotionnelle liée aux événements. Il s'agit d'observer par ex. des réactions, des expressions situées dans le temps à un moment particulier (ex. un moment de colère relié à un sentiment d'injustice). C'est vraiment essentiel, d'autant que cette période peut être génératrice de stress, voire pourrait amener à des syndromes comme ceux liés à la sensation d'enfermement.

Ce vécu émotionnel doit être accompagné par un adulte qui observe, « en situation », accueille les émotions et aide à mettre des mots sur le sentiment. Ce travail éducatif est laissé aux adultes qui entourent l'enfant pour l'accompagner dans son développement, chacun à sa manière :

- dans une subjectivité optimale du côté des parents,
- dans une objectivité optimale du côté des professionnel-le-s qui accueillent les enfants.

⁵² Note interne de réflexion sur le déconfinement dans les SASPE.

⁵³ Focus basé sur la note de Camus P., Maréchal F. (2020), « *Aborder les émotions de l'enfant* », ONE.

Cet accompagnement est tout à fait individualisé et en réponse à ce qui est vécu par « cet enfant-là ».

Il importe pour les professionnel-le-s qu'eux-mêmes soient accompagné-e-s dans leurs propres émotions par rapport à leur vécu professionnel de la crise.

Le livret V du référentiel psychopédagogique 3-12 ans⁵⁴ sur « les liens » aborde tout un chapitre sur les émotions. Les émotions sont des manifestations extérieures de ce que chacun, enfant comme adulte ressent. Elles permettent de communiquer sur les besoins non rencontrés, mais aussi de rapprocher les individus entre eux (partage émotionnel) ou au contraire de les écarter. L'enfant devrait pouvoir compter sur l'accompagnement des adultes pour l'écouter et l'aider à communiquer petit à petit son ressenti interne dans des formes « socialement acceptables ».



- *Comment permettre à l'enfant d'exprimer ses émotions ? Quelles possibilités d'être entendu-e ? Et de recevoir une réponse ajustée en fonction de son âge ... ?*
- *Comment pouvoir compter sur des adultes « sereins » à côté de lui dans ce moment difficile pour tous ? Et quand ce n'est pas possible ?*
- *Quelle place pour l'expression de vécu difficile pour des enfants confinés (sans jardin avec mère angoissée seule par exemple) ? Quels effets sur la sécurité interne ? Quels mots sont mis sur les réalités vécues par chacun ?*

Il n'y a pas de recette prête à l'emploi. Chaque émotion gagne à être accueillie de manière personnalisée : ce serait d'ailleurs « banaliser » les émotions que d'offrir des réponses standardisées.

Pour les professionnel-le-s, il s'agit de reconnaître et refléter ce que les enfants ont vécu et vivent actuellement (changement dans les repères, peurs liées aux informations inquiétantes reçues en continu, effet de l'isolement/grande promiscuité tout au long de la journée, conflits entre enfants, entre les enfants et les adultes et adultes entre eux...) pendant le confinement. Ce vécu par les enfants pourra être très différent en fonction de leur situation de vie.

Pour les aider à gérer ces sentiments d'incertitude, les adultes peuvent donner de l'information adaptée par rapport aux questions qu'ils se posent.

Ils peuvent aussi évoquer le message que les enfants ne sont pas seuls au monde, tous leurs copains sont « dans le même bateau ». Ils doivent savoir qu'ils peuvent compter sur des adultes bienveillants et sécurisants autour d'eux.

En même temps, la manière dont les adultes s'adressent à eux gagne à les inclure comme acteurs de la société, même s'il s'agit ici d'une microsociété. Cela les aide à s'impliquer dans la compréhension et le respect des nouvelles règles, ...

Toutefois, les enfants n'ont pas à porter la responsabilité de leur propre sécurité, ni à gérer seuls leur débordement émotionnel, ... Ce qui est le cas quand les adultes sont eux-mêmes sidérés et n'ont plus de mots. La Belgique a déjà vécu de grands événements traumatiques qui ont amené à réfléchir sur les droits et devoirs de chacun, sur la santé ou la sécurité de tous (militaires dans les rues, réaménagement des écoles, ...). Ce fut le cas notamment après la découverte en 1996 des corps sans vie de plusieurs enfants (Julie et Melissa, ...) disparues un an plus tôt. Ou encore après les attentats terroristes dans la Capitale en 2016. Sous le coup du stress généré par ces situations graves, les adultes touchés émotionnellement réagissent en urgence. Ils prennent des décisions de survie cependant, elles peuvent avoir pour effet, au fil du temps, de restreindre les possibilités, les droits

⁵⁴ Camus, P., Marchal, L., (2007), Accueillir les enfants de 3 à 12 ans, viser la qualité, un référentiel psychopédagogique pour des milieux d'accueil de qualité, ONE : Bruxelles, livret V pp 22-36.

des enfants. Ces situations ne sont pas toujours parlées avec les enfants par souci de les préserver, de ne pas les inquiéter. Ceux-ci, alors, utilisent d'autres lieux, d'autres adultes pour évoquer leurs questions, leurs difficultés. « *Il importe que les enfants puissent dire les choses, fassent l'expérience de la parole, de l'écoute et du soulagement qu'elles apportent. Cependant, si les enfants ont la possibilité de raconter ce qu'ils ont vécu, il convient qu'ils trouvent en face d'eux des professionnels formés pour les écouter et pour éventuellement être capables de « décontaminer ce que dit l'enfant », c'est-à-dire pouvoir distinguer les événements et sentiments de peur et d'inquiétude qu'ils suscitent.* »⁵⁵

Certains enfants sont peut-être confrontés plus que d'autres, par exemple à la mort dans leur famille : au vu des mesures liées au confinement, les rituels propres à chaque famille autour de la mort sont modifiés.



- *Qu'en est-il du processus de deuil, dans le cadre des familles concernées par la mort causée par ce virus, alors que les funérailles se font d'une manière très restreinte, avec un nombre réduit de personnes et se limitant à la mise en terre ou à la crémation ? Quels effets sur les adultes ? Comment leur permettre d'accompagner leurs enfants alors qu'eux-mêmes sont peu soutenus dans les circonstances actuelles, la mort étant vécue de manière « solitaire » ou dans un environnement familial très restreint ?*
- *Quelle(s) image(s) les enfants se font-ils de la mort à distance dans ces conditions ?*
- *Quelles paroles pour accompagner les enfants dans la perte de personnes qui ont été peut-être très importantes, très présentes dans la vie des enfants ?*

L'idée développée est d'accompagner avec intérêt et bienveillance le vécu émotionnel de l'enfant, en assurant sécurité et protection. La place de l'adulte est donc fondamentale dans cette expression : toujours les accueillir, leur faire place (sans mettre un couvercle dessus), quelques fois les contenir et enfin les nommer.

L'émotion de l'enfant peut être influencée par celle des adultes qui ont établi un lien avec lui et qui lui portent attention : les parents évidemment et dans le cadre de l'accueil, les professionnel-le-s.

L'accompagnement des enfants suppose donc que les adultes eux-mêmes aient pu prendre du recul par rapport à leurs propres émotions pour pouvoir avoir l'attitude la plus juste et adéquate : calme, sûre et prévisible. Accompagner les émotions⁵⁶ pour leur faire place et les accueillir demande de mobiliser des aptitudes particulières qui ne seront pas du même ordre que l'on soit parent ou professionnel-le.

Il importe, dans cette situation de crise, que les adultes cherchent à rester au plus près des émotions manifestées par les enfants. Cette possibilité dépend tout à fait de la manière dont ils peuvent trouver des ressources sécurisantes dans leur environnement.

Plutôt que de mettre la focale sur ce qui ne va pas, sur les difficultés vécues pendant le confinement, il est plus utile d'encourager à créer un environnement de bienveillance autour des enfants, qui soutient leur expression par différents moyens et les initiatives de celui-ci.

⁵⁵ Op cit. p 27.

⁵⁶ Le livret V souligne que « l'enfant à qui l'adulte permet d'exprimer ses émotions de manière socialement acceptable, aura toutes les chances de se développer harmonieusement », p 23.

Chaque enfant développe sa façon de s'exprimer et c'est dans la relation à l'adulte, sécurisante et affective que l'enfant/l'adolescent pourra plus facilement exprimer ses émotions.

Cela permet à chacun de donner sens à son vécu, de le partager, tant avec les adultes qu'avec les autres enfants⁵⁷.



Vos réflexions - Vos initiatives - Vos suggestions

IV. Vers un nouvel équilibre des droits : un cadre au service des droits des enfants durant la crise

D'emblée, il est à noter que les droits liés à la Protection des enfants sont ceux qui sont les plus difficiles à maintenir. Les services⁵⁸ de première et de seconde ligne habituellement, jouent un rôle de contenant social et permettent de réguler le respect de ces droits de protection dans des situations potentiellement critiques. Avec les mesures liées à la crise sanitaire, ils sont limités dans leurs actions car leurs modes d'action et leurs espaces de rencontre doivent être repensés : relation à distance, disponibilité différente des instances... Les professionnel-le-s doivent « tricoter » de nouvelles manières de rester en lien, de collaborer ou d'intervenir.

Le CADRE doit être repensé selon trois axes qui intègrent les réflexions précédentes⁵⁹, et concernent tant les parents, que les professionnel-le-s de l'enfance. Cela s'élargit également à d'autres publics comme les chefs d'entreprise, les managers, les politiques, ...

D'emblée, quelques soient les axes du cadre, la logique de la bulle de contacts apparaît être une des mesures qui permettrait de retrouver davantage de liberté dans les relations sociales. Elle nécessite une mise en place correcte, dans le respect d'une responsabilité collective. En assurant la stabilité d'un groupe au niveau de sa composition et de l'espace-temps dans lequel il évolue (en ce compris le matériel utilisé) tout en maintenant les règles de base d'hygiène (se laver régulièrement les mains) la bulle permet aux enfants de se mouvoir en liberté au sein de cette nouvelle espace de vie créé. De plus en cas de contamination ⁶⁰, il est possible plus aisément de garder une vigilance sur le groupe concerné par la bulle et d'intervenir au plus vite si nécessaire.

⁵⁷ Idem livret V.

⁵⁸ AAJ bien sûr mais aussi tous les espaces publics et institutionnels fréquentés par l'enfant.

⁵⁹ D. Coum (2020), Temps d'arrêt : « Faire famille en temps de confinement », Yapaka.

⁶⁰ Cela fait partie des risques potentiels.

A. La structuration de l'espace

Les espaces sont des lieux où se mettent en scène les différents moments de vie dans une famille, dans un lieu d'accueil. Ils donnent un cadre où peuvent se vivre les différents droits.



- *Comment repenser les espaces ? Lesquels sont communs, et lesquels sont privés, personnels ?*
- *Comment réorganiser l'espace de vie restreint dans le confinement et l'après, avec les différents temps qui rythment une journée (temps pour les repas, les soins, le travail, les jeux, le repos, ...) ?*
- *Comment réfléchir ce temps en famille ou dans les structures d'accueil, avec des zones pour chacun, avec des temps de partage et des temps individuels ?*
- *Comment organiser le « territoire » : quelles zones communes et partagées ? Quelles zones sont propres à soi, et permettent de se retirer, d'être seul avec soi, ... ?⁶¹*
- *Comment développer un espace d'intimité en étant toujours ensemble ?*
- *Comment l'environnement peut-il être aménagé, pensé et organisé pour ses activités, pour son exploration, pour exercer sa motricité et celles des autres enfants de la famille (qui ne sont pas à l'école) ?*
- *Quelles pistes pour les parents, pour soutenir leur créativité et un espace d'expression pour leurs enfants ?⁶²*
- *Quels lieux - espaces de participation sont accessibles à tous les enfants, à tous les adolescents ?*
- *Comment réinvestir les espaces publics ?*
- *Comment assurer une distanciation physique au sein des groupes quand elle est nécessaire (notamment entre les adultes (familles et professionnel-le-s ? Dans les jeux des enfants notamment entre différents groupes ? Dans le soutien scolaire ?*
- *Faut-il considérer le respect de chacune des mesures et recommandations (silo-bulle, lavage des mains, distanciation physique, port du masque) individuellement ? Ou plutôt en articulation avec le cadre que ces mesures créent toutes ensemble ?*

Dans des écoles de devoirs

- *Comment concilier le soutien scolaire et la distanciation physique dans des espaces très petits ? Parfois sans possibilité de disposer d'un deuxième local, d'un accès à une cour, ou à un espace extérieur à proximité par exemple ?*
- *Pourquoi penser le soutien scolaire sur l'espace restreint d'une feuille de cahier, si l'on ouvre l'espace sur une feuille de padex, un tableau, une fresque, un espace extérieur, on peut très bien mettre en scène autrement ce soutien scolaire, d'autant qu'au début du déconfinement le nombre d'enfants n'est pas encore très élevé ?*
- *Comment accompagner les jeux habituels des enfants dans des consignes qui se redéfinissent lors des différentes phases : ex. « Pouvoir jouer au ballon doit être possible (sans nécessairement être dans le contact rapproché mais en prévoyant par ex un temps de lavage des mains avant / après, en prévoyant un ballon par personne ou en petit groupe, en utilisant le ballon autrement (pour faire des jongleries), ... »*

⁶¹ On peut reprendre le principe de huis clos cité en p. 7 du document. Pour que le huis clos fonctionne : la préoccupation centrale est de former des liens de cohésion tout en créant des territoires individuels. Lorsque le malaise s'installe, c'est la course effrénée à la territorialité et si les liens ne sont pas installés et/ou que les espaces ne sont pas définis avant, c'est la crise. Référence : « Psychologie sociale » de Jacques-Philippe LEYENS et Vincent YZERBYT, mention expérience réalisée en 1971 par Altman et al. dans le cadre des vols spatiaux (P28).

⁶² <https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/wp-content/uploads/2020/03/Guide-des-parents-confines-50-astuces-de-pro.pdf>

- *Toute une série d'activités (jeux de société, jeux de cour) peuvent être adaptés pour se déployer dans un espace plus large.*
- *Un travail d'appropriation des règles peut être fait en permettant aux enfants de les jouer, de les danser, de les exprimer par différents médias.*
- *Un autre axe important concerne la possibilité qui sera donnée aux enfants de dire leur vécu, de le partager avec d'autres, de proposer des pistes de solution.*

B. La structuration du temps

En général, la vie est rythmée et influencée par les activités extérieures à la maison : aller travailler ou à l'école ou en milieu d'accueil puis les activités sportives, les visites chez les amis, les activités culturelles, ... et tout s'arrête.

Lorsque les membres d'une famille se retrouvent deux jours ensemble, pour certains, après une semaine de 40 voire 60 heures (en comptant des déplacements pendulaires⁶³) hors domicile, le temps et les lieux de chacun se redéfinissent dans chaque famille ... Pendant la période du confinement⁶⁴, chaque famille est confrontée à une présence constante de quasi tous les membres (petits ou grands), dans des espaces limités et un temps indéfini.

Ce n'est pas un temps indéterminé, où rien n'est à faire, où le temps se déroule sans fin : les journées se ressemblent, on ne sait plus quel jour on est, on déborde sur son horaire professionnel, ou à l'inverse, on arrive pas à remplir les tâches prévues car « chacun fait ce qui lui plait ».

Le temps qui s'écoulait durant le confinement pouvait être vécu comme interminable, ennuyeux. En le structurant par des règles, par différentes activités qui soutiennent le sentiment de bien-être, cela permet de garder un sens au fil des journées, l'enfant retrouve un rythme, des repères : se laver, manger, se reposer, avoir des temps pour soi, ou pour faire ce qu'on veut et ce que l'on doit faire⁶⁵, prévoir la possibilité de s'exprimer sur ce qui se passe, les difficultés éprouvées. Il sera possible d'envisager ensemble des pistes et des règles de fonctionnement qui tiennent compte des spécificités de chaque famille.

Une reconsidération de l'organisation commune familiale ou du lieu d'accueil⁶⁶ en équipe est donc indispensable.

Une autre dimension concerne l'anticipation des prochaines semaines : les médias relaient l'incertitude des scientifiques, des décideurs politiques concernant les différentes phases de lutte contre le virus. Cette situation étant inédite, les adultes ont des difficultés à se projeter dans l'avenir. Beaucoup d'incertitudes sont présentes ainsi que beaucoup de questions. Comment reprendre le rythme puisqu'il faudra envisager de se déplacer peut-être autrement, d'adopter de nouvelles habitudes (port du masque par ex.) ?



- *Quel impact cette nouvelle organisation du temps aura-t-elle sur le temps « familial » ?*

⁶³ Désigne les temps de déplacement domicile -lieu de travail.

⁶⁴ A noter cette période se poursuit dans certaines familles qui ont décidé de garder leurs enfants à la maison ou dont les adolescents ne peuvent réintégrer l'école, les parents étant toujours en télétravail

⁶⁵ Télétravail, devoirs scolaires, ...

⁶⁶ Voir pistes pour un temps de rencontre avec les équipes (2020).

0-3 ans : <https://www.one.be/public/detailarticle/news/communication-aux-milieux-daccueil-de-la-petite-enfance-en-suivi-du-conseil-national-de-securite-du/?L=0&cHash=c2f4126f51b8f821e885532d9c55628d>

3-12 ans : https://www.one.be/fileadmin/user_upload/siteone/coronavirus/Pistes-temps-de-rencontre-ATL.pdf

- *Comment réorganiser l'horaire de l'école, de l'accueil extrascolaire puisque la structuration de la journée change ? Comment structurer le temps autrement sans le déplacement dans d'autres espaces ?*
- *Comment organiser la coexistence des temps de récréation pour éviter que les groupes ne se rencontrent ?*
- *Comment passer d'une phase à l'autre, entre confinement et déconfinement progressif ? Quels gains ? Quelles pertes ? Quelles projections ?*
- ...

C. La structuration des relations

Ce changement radical du mode de vie questionne le vivre-ensemble et les rituels qui temporalisent les journées. Il implique de retrouver dans une nouvelle configuration qui nécessite de repenser relations entre les personnes et les règles.

Quand il est possible de le faire, les adultes gagnent à co-construire ces règles, avec les enfants car cette élaboration commune engage chacun qui se sent ainsi concerné par ce qui a été décidé. Les membres du foyer ou du groupe d'enfants se reconnaissent alors comme faisant partie du système (droit à la Participation).

Être en présence tout le temps, que ce soit le couple, les enfants d'une même fratrie entre eux, l-es enfant-s et leur-s parent-s augmente le nombre d'échanges, et donc de conflits, d'agressivité et parfois de violence.



- *Comment gérer ce nouveau « vivre ensemble » ?*
- *Quelles modalités autres que les écrans et réseaux sociaux avec toutes leurs dérives potentielles ? (Droit à l'éveil)*
- *Quel maintien du lien avec les enfants et les adolescents (au sein de la famille, et avec les institutions, services, associations) ?*
- *Quelles décisions prendre quant au retour à la crèche ? Quand les autres enfants restent à la maison ? Quand certains enfants / adolescents fréquentent l'école un jour ou deux par semaine ?*
- *Comment gérer les relations au sein des fratries dans les différents groupes présents sur un même site scolaire (certains en classes, d'autres à l'accueil extrascolaire) ? Comment éviter que les familles reçoivent des messages contradictoires du fait que les membres de la famille se trouvent concernés par une organisation propre à chaque groupe de vie et pas nécessairement concertée dans les détails ?*
- *Comment gérer les relations au sein d'une fratrie où certains enfants reprennent le chemin de l'école ? Et d'autres restent à la maison ?*
- ...



Vos réflexions - Vos initiatives - Vos suggestions

V. Recommandations et points d'attention pour la période de déconfinement

Ces mesures sanitaires créent des tensions entre la sécurité de tous (santé, soins, ...) et le développement de tous (liberté de mouvement, accès à la culture, l'éducation, les loisirs). Malgré tout dans ce cadre de restrictions, il reste des « bulles » d'air, des espaces de liberté... Comment les adultes parlent-ils de ces possibles pour les enfants ?

La reprise progressive des relations procurera sans doute un peu de soulagement à chacun : un retour vers une « vie normale ».

A. Du côté des figures éducatives privées (tous ceux qui -dans et autour du noyau familial- sont significatifs pour l'enfant)

Pouvoir retrouver les membres de sa famille élargie devrait permettre :

- de se rendre compte que la plupart des familles ont vécu des situations semblables... et y ont fait face pour la plupart en inventant d'autres manières de s'organiser : ex. quand les deux parents télé-travaillent, un partage de la prise en charge des enfants plus jeunes dans des moments différents, de nouvelles routines / rituels / de nouvelles possibilités et découvertes ;
- de réactiver le rôle de protection et de prévention d'autres figures éducatives proches (grands-parents, oncles - tantes, parrain-marraine, ... voisins) ;
- de relâcher la pression sur les parents (exercice et pratique de la parentalité) : reconnaître les limites du parent dans l'exercice de sa parentalité⁶⁷ ;
- de reprendre le cours d'une vie plus normale, pour les enfants, en répondant à leur besoin de lien avec les adultes proches et avec quelques pairs (enfants du quartier, cousins, ...).

Il sera sans doute aussi utile d'offrir des espaces où les parents pourront déposer leur vécu parfois difficile : ceux dont la parentalité a été mise à mal, ceux que la situation de confinement a fait

⁶⁷ D. Coums, (2020) : « Temps d'arrêt : faire familles en temps de confinement », YAPAKA, (P29).

« déborder », ceux qui ont dans un premier temps été mis en difficulté et qui ont pu trouver par la suite une organisation positive, de nouveaux rythmes, ...

Certains couples (et même familles) seront peut-être au bord de l'explosion...



- *Quel échange avec les familles sur les différents rôles qu'ils ont dû jouer pendant la crise et le déconfinement ? Comment ont-ils vécu cette expérience ? Qu'en retirent-ils ?*
- *Comment peuvent-ils dépasser les conflits vécus pendant le confinement ?*
- *Comment retrouver un nouvel équilibre si nécessaire ?*
- *Comment l'espace familial, l'environnement peut-il ou a-t-il pu être ré-aménagé, re-pensé et ré-organisé pour les activités, des enfants, pour permettre leur exploration, pour exercer leur motricité et celles des autres enfants de la famille (qui ne sont pas à l'école) ?*
- *Comment vivent-ils le retour à l'école de leur-s enfant-s dans ce nouveau contexte ?*
- *Comment permettre aux parents de se construire en tant que parent dans une intensité de présence à l'enfant ?*
- *Comment capitalise-t-on sur l'expérience vécue pour proposer aux enfants un avenir meilleur ?*

B. Du côté des figures éducatives publiques

Avec la fermeture quasi-totale des services (accueil, écoles, loisirs...), les professionnel-le-s ont vu leurs missions changer : par exemple, passer d'un rôle d'enseignement à un rôle de garde occupationnelle, d'un rôle d'accueil à des moments définis (écoles de devoirs) à des moments d'accueil toute la journée pour des enfants qui ne fréquentent plus l'école parce que leur groupe classe n'est pas concerné par la reprise, ...

Les professionnel-le-s du secteur de l'accompagnement des familles (Partenaires Enfants-Parents - PEP's de l'ONE) ont réorganisé les consultations uniquement sur rendez-vous ou encore ont mis en place du soutien familial par téléphone. Cela a aussi été le cas pour bon nombre de professionnel-le-s des services d'aides (AMO, AAJ, planning familial, PMS, ...), les modes d'action ont été complètement transformés dans une plus ou moins grande distance : la plupart des contacts par téléphone ou visioconférence ou encore par mails.

Le maillage social qui entoure l'enfant et sa famille est très fortement réduit voire inexistant. Les fonctions de prévention, protection, participation, droit à l'éveil ont été réduites à leur plus simple expression. L'essentiel est déplacé dans le chef quasi exclusif des parents. Un certain nombre de situations nouvelles de maltraitance seront à reprendre et à accompagner... les familles ont été fort sollicitées et il est important de prendre des temps d'arrêt avec elles.

Dans ces conditions un ensemble d'initiatives sont prises pour remplir malgré tout mais à minima le rôle rempli par le personnel des institutions, et ce à distance. Il y aura une nécessité de prendre le temps de l'évaluation :

- Comment ces modes d'action ont-ils permis de soutenir des familles en difficulté ?
- Y a-t-il eu plus de situations de maltraitance ? des situations ont-elles été sous-estimées ?

Il serait utile d'être attentif à-aux professionnel-le-s et de prévoir des espaces d'échange sur les bénéfiques et les difficultés pendant la crise. Ce temps de « pause » est nécessaire pour partager leurs vécus, leurs peurs, leurs besoins, pour penser leurs actions futures, trouver de nouveaux repères qui

vont sans doute encore évoluer. Il est aussi important que les professionnel-le-s se sentent à nouveau en sécurité dans une période soumise aux résultats⁶⁸ de la gestion de la crise.

- Quid d'espaces-temps où les professionnel-le-s pourraient aussi déposer leur vécu, leurs questionnements face aux situations rencontrées de façon à repartir sur des bases conscientes ?

C. Du côté des institutions

La remise en mouvement et le re-tissage de liens ne fonctionnent pas comme des interrupteurs. Un certain nombre de questions mérite d'être travaillées.



- *Qu'en est-il de penser avec anticipation (mais aussi avec de grandes incertitudes⁶⁹) les différentes phases du déconfinement ? Quid de la progression ? Quid des prochaines pandémies ? Quelles leçons retenir de cette grave crise ?*
- *Qu'en est-il du travail sur un regard bienveillant mais lucide sur les manquements (à la CIDE, principalement vis-à-vis des parents) qui seraient constatés ?*
- *Dans les lieux éducatifs, comment les nouvelles règles relatives à des restrictions dans les façons de communiquer (distance physique) seront-elles respectées par les adultes ? Comment les enfants pourront-ils retrouver progressivement plus de libertés dans leurs déplacements, ... pour permettre l'exercice des droits des enfants.*
- *Notamment, comment soutenir leur désir de découverte, d'exploration d'expérimentation tenant compte des mesures strictes d'hygiène concernant le matériel (jeux, tapis, coins jeux et symboliques, ...) ?*
- *Comment maintenir une qualité dans l'activité autonome et libre de l'enfant si le matériel est limité (ex jeux en bois qui ne se lavent pas en lave-vaisselle ? accessible tous les 2 ou 3 jours ? comment répéter les actions et expérimentations pour les plus petits ?) ?*
- *Qu'en est-il de la prise de risques autorisée pour les enfants après avoir été confinés pendant plusieurs mois ? Qu'en est-il des besoins de proximité et d'exploration des enfants ? Comment peuvent-ils à nouveau « bouger », explorer leur environnement avec tous leurs sens ?*
- *Quelle place pour les coordinateurs ATL dans l'organisation des différentes phases ? comment les adultes habituellement concernés par l'accueil extrascolaire ont-ils été considérés pendant toute la gestion de la crise ? Comment ont-ils été soutenus ?*
- *Comment réinventer la relation entre école et Accueil durant le Temps Libre (ATL) ?*

Dans le cadre du confinement, certains responsables et certaines équipes d'encadrement des lieux d'accueil de l'Enfance (milacs, SASPE, SRG (service résidentiel général)) étaient en télétravail et très peu au contact des équipes/des enfants. Ce choix imposé du télétravail questionne la position d'un responsable dans les lieux d'accueil de l'enfance. Des incidents, des situations problèmes ont été vécues sans pouvoir être partagées, être réfléchies en regard des projets éducatifs, ... le contexte de crise et les mesures ont peut-être aussi amené des traumatismes plus profonds.

⁶⁸ Diminution ou augmentation du nombre de lits occupés aux soins intensifs, du nombre de morts, à la saturation ou non des services hospitaliers.

⁶⁹ Nul ne peut indiquer ce que seront les prochaines semaines dans les détails. Cela amène une difficulté pour assurer la préparation des centres de vacances, par ex.



- *Que mettre en place pour accompagner les professionnel-le-s concerné-e-s ? Comment soigner (care) son équipe pour que celle-ci puisse assurer le « EDU-CARE » auprès des enfants ?*
- *Des pratiques ont dû être ré-envisagées et modifiées pour respecter certaines conditions. N'entravent-t-elles pas le travail éducatif de fond qui est réalisé dans les institutions ? Comment minimiser ces impacts pour le bien-être des enfants ? Pour soutenir l'existence et la mise en œuvre de leurs droits ?*
- *Quelles pratiques garder ? Quelles pratiques transformer ?*
- *La crise a eu pour effet de limiter le nombre d'enfants et d'adultes par groupe. Quels sont les bénéfices de cette façon de fonctionner pour les enfants ? Pour les professionnel-le-s ? Stabiliser les adultes dans un groupe est très soutenant pour les enfants (les tout-petits comme les autres).*
- *C'est également le cas dans l'accueil extrascolaire où il a été recommandé que la norme soit d'un-e professionnel-le pour 10 enfants âgés de plus de 6 ans et d'un-e professionnel-le pour 6 à 8 enfants âgés de moins de 6 ans. Quels bénéfices tirer de cette expérience ?*
- *Quelles collaborations entre enseignants et accueillant-e-s ont eu lieu pendant la crise ? Et pendant le déconfinement ?*
- *Qu'en est-il de l'investissement des espaces extérieurs en période de déconfinement ? ⁷⁰*
- ...



Vos réflexions - Vos initiatives - Vos suggestions

⁷⁰ Voir l'article de Moussy, B., « Vous avez dit « confinement ? », in Newsletter « lesprosdela petiteenfance.fr » 27/04/20.

VI. Conclusion

Il y a eu un avant la crise...

Il y a eu un pendant... et cette crise nous a tout d'abord mis en évidence de manière cinglante l'absolue nécessité des métiers du care (soins de santé) mais aussi des métiers de l'accueil dans la société !

En effet, cette expérience inédite aura rendu flagrante que les services d'accueil⁷¹ (petite enfance comme extrascolaire) sont une des pierres angulaires du développement économique. Ils ont été nécessaires pour maintenir les secteurs essentiels en fonction au début de la crise, ils sont également importants dans la reprise.

D'abord, il s'agit de reconnaître toute l'inventivité dont le secteur a fait preuve pour pouvoir accueillir chaque enfant pour lequel il y a eu des demandes d'accueil.

Il y aura un après... Considérer, après le confinement-déconfinement, que nous aurons un environnement qui ne comporte plus aucun risque est illusoire. De la même façon, imaginer que les enfants resteront dans les limites prévues par les adultes, semble un doux rêve. Le propre de l'enfance c'est bouger, courir, manipuler, déranger, pour voir comment le monde est construit. La prise de risques est inhérente à leur apprentissage ! Le facteur risque et la gestion des angoisses y afférentes font donc partie de la vie. Il importe pour nous de rappeler cette distinction entre danger et risque. Reprendre une vie normale tient compte de ces paramètres et les intégrer dans notre quotidien, comme d'autres.

Quelles possibilités pour les enfants de retrouver un peu d'insouciance et de légèreté ? Il s'agit aussi de préserver leur part d'enfance. Cette période qui est tellement importante pour se construire ...



- *Comment les adultes, parents et professionnel-le-s de l'enfance, médecins, personnels de santé, citoyens, politiques se mettront-ils à penser ensemble pour offrir de meilleures conditions de vie aux enfants ?*
- *Comment éviter que les nouvelles habitudes liées à la volonté de diminuer la propagation du virus ne conditionnent les pratiques d'accueil à long terme ? Particulièrement en ce qui concerne la place des familles, leur accès aux lieux, ... ? Comment sortir du « tout à l'hygiène » sans oublier les autres enjeux développementaux ? Comment restaurer la place de l'échange ? De la relation dans une certaine proximité ?*
- *Que pouvons-nous reconstruire pour demain ? Qu'avons-nous appris dans cette crise ? Sur nous-mêmes ? Les autres ? La société ?*

Outre leur fonction économique des lieux d'accueil, il est indispensable de rappeler l'existence de deux autres fonctions tout aussi importantes exercées par les milieux d'accueil, à savoir les fonctions sociale et éducative.

⁷¹ Avant même celui de l'enseignement, pour lequel la complémentarité avec l'accueil n'est absolue pas mise en doute dans la dimension holistique du développement et de l'épanouissement de l'enfant.

Les conditions d'accueil mises en œuvre par les structures sont réfléchies pour rencontrer l'exercice de ces trois fonctions de manière intriquée. Investir dans le secteur de l'accueil (Petite Enfance et Temps Libre) devrait être une priorité pour nos politiques et décideurs.

Par ailleurs, il serait utile de repenser le système qui soutient la parentalité dans la possibilité d'allonger le congé de maternité/paternité ou de créer un congé parental partagé⁷² de sorte que l'accueil des enfants puisse se réaliser à un âge où la sécurité affective est plus ancrée.

Enfin, il faudrait aussi penser à célébrer ces moments de retrouvailles, sous une forme différente et originale. Il apparaît essentiel de trouver de nouvelles manières de se rencontrer, de créer du lien, de se retrouver. Pas les parents tout seuls, pas les professionnels tout seuls, pas les institutions et services publics ou privés tout seuls mais bien tous ces partenaires **ensemble** pour reconstruire la société de demain, pour tous et particulièrement pour les enfants, futurs citoyens.

Il s'agit de réinventer des règles du jeu, de se remettre à penser ENSEMBLE et dialoguer.

⁷² En référence, les pays nordiques.